

Les lyonnais sont exposés à des risques industriels majeurs qui pourraient pourtant être évités

FRACTURE conduit une action d'alerte ce lundi à 17h30 devant la Préfecture pour dénoncer l'exposition des lyonnais à des risques industriels majeurs, qui pourraient toutefois être évités si la réglementation était appliquée.

Les risques des industries de la Vallée de la chimie porte Sud de Lyon sont assez bien identifiés par les habitants de l'agglomération. En revanche la plateforme de Sibelin de Feyzin/Solaize est inconnue du grand public. Elle assure entre autre le tri des wagons de fret de matières hautement dangereuses.

En cas d'accident à Sibelin, la Préfecture prédit un impact pour les habitants sur un rayon de 10 Km ! C'est énorme... Cela signifie en clair qu'un incendie, accident ou fuite sur ce site-là toucherait directement une grande partie des habitants de la ville de Lyon ! Et engloberaient également Brignais, Vénissieux, St Priest, St Fons, Corbas, St Genis Laval, Vienne, etc. **A titre de comparaison, la plateforme pétrochimique de Feyzin a un impact de seulement 1,9 Km à la ronde !**

En effet, **le site SNCF Sibelin cumule les six dangers majeurs répertoriés** : gaz toxiques, produits radioactifs, liquides inflammables, explosifs, réactifs, et comburants. Pourtant Sibelin n'est pas soumis à un PPRT (Plan de Protection des Risques Technologiques), sachant que les produits dangereux ne font qu'y passer temporairement.

Mais à force d'alertes faites par FRACTURE dont l'implication est reconnue (*) ainsi que par la municipalité de Solaize, les services de l'Etat ont quand même fini par inclure le site de Sibelin pour la première fois il y a exactement un an dans sa brochure lyonnaise d'alerte et de prévention des risques majeurs '*Les bons réflexes*' ... **Cette brochure a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres des lyonnais, grands-lyonnais et au-delà.** La Préfecture y apostrophe les habitants de l'agglomération : « *Risques industriels, êtes-vous prêts ?* » FRACTURE répond objectivement : « *Non, les lyonnais ne sont pas prêts, en revanche les risques sont bien trop près !* »

Aujourd'hui les lyonnais ne peuvent pas accepter des risques majeurs qui pourraient être évités si la réglementation était vraiment appliquée

En effet, dans son courrier en recommandé adressé fin septembre 2019 au Préfet, **FRACTURE rappelle que l'étude de danger de Sibelin avait certes été validée par la Préfecture mais ceci avec plusieurs réserves ...** En effet l'arrêté préfectoral publié le 15 juin 2018 exigeait expressément qu'avant la fin de l'année 2018 soient produites par SNCF-réseau trois études importantes : celle concernant le risque séisme, celle des mesures piézométriques, et celle sur le risque inondation.

Or nous sommes début décembre 2019 donc **un an après l'échéance, et ces données réglementaires obligatoires ne sont toujours par produites par la SNCF alors qu'exigées par le Préfet !**

Mais de nombreuses autres interrogations apparaissent à la lecture de l'étude de danger de Sibelin. Par exemple le périmètre d'impact retenu qui est en contradiction avec les textes applicables par le code de l'environnement, ou encore l'évaluation sous-estimée du nombre de personnes présentes dans ce périmètre. L'étude minimise également le trafic routier sur l'autoroute A7 et le boulevard M7, et ne prend pas du tout en compte le CD312, alors que ces voiries à proximité immédiate de Sibelin supportent beaucoup de trafic, donc une présence humaine importante et qui pourrait s'accroître dans le cadre de la requalification du tronçon.

Enfin **FRACTURE dénonce la non-prise en compte de l'effet domino dans les calculs.** C'est-à-dire l'interaction des risques de Sibelin avec ceux des sites Seveso seuil haut qui sont proches.

SNCF-Réseau n'a ni la volonté ni l'ambition d'écarter les matières dangereuses du nœud ferroviaire lyonnais Sibelin et Part-Dieu

FRACTURE affirme avec bon sens que le meilleur moyen pour limiter les risques de Sibelin pour les lyonnais, c'est incontestablement d'y limiter au maximum la présence des matières dangereuses ! Or la gare de Sibelin présente 'une fonction-relais' c'est-à-dire simplement faire le plein de carburant ou changer le conducteur du train transportant des matières dangereuses. FRACTURE demande que cette fonction, tout comme celle de 'voies de garage', soient impérativement opérées ailleurs que dans l'agglomération lyonnaise.

Pour cela, SNCF-réseau dispose pourtant de deux autres installations pouvant répondre localement à ces fonctions, mais il faudrait que SNCF-Réseau ait la réelle volonté d'écarter les matières dangereuses du nœud ferroviaire lyonnais Sibelin et Part-Dieu !

C'est pourquoi **FRACTURE a officiellement demandé au Préfet Mailhos que seule la fonction 'tri des trains de matières dangereuses' demeure à Sibelin**, mais qu'en revanche **soit impérativement écarté des zones fortement peuplées de l'agglomération lyonnaise tout ce qui peut être opéré ailleurs**, comme faire le plein, changer de conducteur, rester en voies de garage.

Enfin, en raison des dangers majeurs qui seraient encore ajoutés pour les populations, FRACTURE demande que le projet de contournement du fret ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL-Sud) soit un tracé qui passe ailleurs que par la gare de Sibelin située au cœur de l'agglomération. Il faut un véritable contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise, pas un tracé qui ramène le danger dans l'agglomération !

Faut-il attendre un nouvel 'AZF Toulouse', ou un autre 'Lubrizol Rouen' pour que les textes en vigueur soient appliqués pour l'agglomération lyonnaise ?

Indépendamment les uns des autres, la Métropole de Lyon gère de son côté son projet de requalification de l'A7, tandis qu'en parallèle les industriels gèrent le PPRT de leurs propres sites Seveso, et SNCF-réseau continue à vouloir son projet de CFAL via Sibelin ! Mais tous ces sujets ne sont pas coordonnés alors qu'ils sont fortement combinés et interagissent entre eux.

Pour toutes ces raisons, **FRACTURE a saisi le Préfet afin que l'étude de danger de Sibelin soit soumise dans son intégralité à une tierce expertise effectuée par un organisme indépendant.**

Repères :

(*) Par décision préfectorale, FRACTURE est membre de la Commission d'Informations du site de Sibelin sous la présidence du Préfet de Région. Les autres membres sont : la Métropole de Lyon, SNCF-réseau, la DREAL, la mairie de Solaize.

FRACTURE fédère les associations de 28 communes qui militent pour le respect de l'environnement et celui des populations impactées en région par les infrastructures routières et ferroviaires.

Contacts presse :

Gilles Renevier, Président. mg.renevier@free.fr 06.16.81.78.70
Fabienne Marguiller, Porte-parole. fabienne.marguiller@gmail.com 06.19.24.73.61